

Procès-verbal
Assemblée générale de l'AFESH du 5 avril 2012
(version préliminaire)

0. Ouverture
1. Procédures
2. État de la situation
3. Revendications
4. CLASSE
 - 4.1 Plan d'action
 - 4.2 Négociations
 - 4.3 Médias
 - 4.4 Autres
5. UQAM
 - 5.1 Interne
 - 5.2 Intersyndicale
 - 5.3 Autres
6. Finances
7. Élections
8. Prochaine AG
9. Varia
10. Fermeture

Proposition privilégiée : Reprise de l'Assemblée Générale du 30 mars interrompue au point 3.0 Revendications à 10h55

Proposée par Frank Lévesque-Nicol
Appuyée Shanie Morasse
Adoptée à l'unanimité

3.0 Revendications

Proposition privilégiée : Que Nadia Lafrenière assure l'animation et Marie-Claude Comeau le secrétariat.

Proposée par Frank Lévesque-Nicol
Appuyée par Alexandre Bolduc
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Reprise de la proposition 3.9 de l'AG du 30 mars 2012

Proposée par Frank Lévesque-Nicol
Appuyée par Shanie Morasse
Adoptée à l'unanimité

- 3.1 Que l'AFESH et la CLASSE dénoncent publiquement le climat de répression institutionnelle, policière et juridique.
Que l'AFESH condamne l'attitude du service de sécurité de l'UQAM pour avoir fait des plaintes au criminel envers au moins deux personnes avant même de les convoquer au conseil de discipline.

Que l'AFESH condamne l'administration pour ne pas avoir traité la plainte d'une étudiante ayant été violente par un garda et que celui-ci soit toujours en service au pavillon A.

Proposée par Laurence Ingenito

Appuyée par Javiera Montt Sanchez

3.1.1 Amendement : De changer « garda » par « agent de sécurité » et d'ajouter « systémique et systématique » après « juridique ».

Proposée par Caroline Tanguay

Appuyée par Fannie Gauthier Labrie

Adopté à l'unanimité

3.1.2 Amendement : de rajouter « et demande la démission du dit agent »

Proposée par Jasmine Tanguay Hébert

Appuyée par Javiera Montt Sanchez

Rejetée à majorité

Sur la principale 3.1 : Adoptée à l'unanimité

3.2 *Considérant l'établissement et la consolidation de la logique marchande néolibérale sur toutes les sphères de la société.*

Considérant que les citoyens et citoyennes du Québec sont dirigé-e-s par une élite qui ne représente pas leurs intérêts, mais bien ceux des classes possédantes

Considérant que le développement sauvage du capitalisme, ses crises, ses mesures d'austérité et la privatisation, provoquent la révolte populaire de par le monde.

Considérant que le dernier budget libéral constitue l'aboutissement d'une série de contre-réformes ayant saccagé les acquis sociaux du Québec et met à nu l'injustice inhérente au projet néolibéral.

Que l'AFESH et la CLASSE travaillent à un élargissement de la lutte étudiante

Que l'AFESH et la CLASSE reconnaissent le combat actuel comme étant une lutte de classes.

Que l'AFESH et la CLASSE appellent à la grève sociale.

Proposée Alexandre Bolduc

Appuyée par Guillaume Bourgeois

Adoptée à l'unanimité

3.3 Que l'AFESH se porte solidaire des grévistes des universités McGill et Concordia en grève générale illimitée pour la première fois de leur histoire.

Que l'AFESH dénonce les administrations de McGill et Concordia pour la non-reconnaissance du mouvement de grève ainsi que pour la répression politique et disciplinaire qu'elles font subir aux grévistes et aux militants et militantes.

Que l'AFESH, de concert avec les associations concernées, exige la reconnaissance de la grève, le report des examens et travaux ainsi que l'amnistie académique.

Proposée par Frank Lévesque-Nicol

Appuyée par François Rochefort

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : de passer au point 5.UQAM

Proposée par François Desrochers

Appuyée par Sarah Girard

Adoptée à l'unanimité

5.0 UQAM

5.1 Interne

5.1.1 Qu'il y ait une présentation de 5 minutes par l'exécutif sur l'injonction suivie d'une plénière de 10 minutes sur le sujet.

Proposée par François Desrochers

Appuyée par Valérie McCutcheon

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de rajouter 10 minutes à la plénière

Proposée par Jaouad Laaroussi

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Adoptée à l'unanimité

5.1.2 Que l'AFESH et la CLASSE contestent la judiciarisation du conflit entre les étudiants et les étudiantes et le gouvernement ainsi que la tentative de rendre illégales les grèves étudiantes.

Que l'AFESH et la CLASSE considèrent cette judiciarisation comme une stratégie du gouvernement pour évincer les revendications politiques reliées à la hausse des frais de scolarité et pour briser le mouvement de grève.

Proposée par Caroline Tanguay

Appuyée par Julien Fontaine

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 2 minutes

Proposée par Frank Lévesque-Nicol

Appuyée par Javiera Montt Sanchez

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 3 minutes

Proposée par François Desrochers

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Adoptée à majorité

Sur la proposition 5.1.2 : Adoptée à l'unanimité

5.1.3 Considérant l'éventualité d'un retour en classe;

Que l'AFESH siège de nouveau sur la Commission des études et que x soit élu-e.

Proposée par François Desrochers

Appuyée par Sarah Girard

5.1.3.1 Amendement : de remplacer ‘x’ par ‘Alexandra Zawadzki-Turcotte’

Proposée par Vanessa Clavelle

Appuyée par Pascal Rheault

Adoptée à l’unanimité

Proposition dilatoire: mise en dépôt de la proposition 5.1.3

Proposée par Frank Lévesque-Nicol

Appuyée par François Rochefort

Proposition dilatoire : La question préalable sur la mise en dépôt sans terminer les tours de parole.

Proposée par Pascal Rheault

Appuyée par Valérie McCutcheon

Adoptée à la majorité

Sur la mise en dépôt : rejetée à majorité

5.1.3.2 Proposition : de scinder après le « et ».

Proposée par Pascal Rheault

Appuyée par Romain Guedj

Adoptée à l’unanimité

5.1.3.3 Proposition de mise en dépôt de la 5.1.3 : « Que l’AFESH siège de nouveau sur la Commission des études. »

Proposée par Pascal Rheault

Appuyée par Jaouad Laaroussi

Adoptée à majorité

5.1.4 Qu’Alexandra Zawadzki-Turcotte soit élue.

Adoptée à l’unanimité

Proposition privilégiée : De retourner au point 3.Revendications

Proposée par Pascal Rheault

Appuyée par Camille Robert

Adoptée à majorité

3.0 Revendications

3.4 Présentation de 10 minutes sur les luttes anti-fascistes.

Proposée par Frank Lévesque-Nicol

Appuyée par Valérie McCutcheon

Adoptée à l’unanimité

Proposition privilégiée : Huis-clos de la salle et du PV pour le reste du point 3

Proposée par Sarah Girard

Appuyée par Marie-Christine Savaria

Adoptée à l’unanimité

Proposition privilégiée de passer au point 4.0 « CLASSE ».

Proposée par François Desrochers
Appuyée par Marie-Andrée Leblanc
Adoptée à l'unanimité

4.0 CLASSE

4.1. Proposition d'une présentation de 10 minutes par Philippe Lapointe sur la déclaration de la ministre du matin du 5 avril 2012, suivi d'une plénière de 30 minutes.

Proposée par François Desrochers
Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Proposition privilégiée de pause de 20 minutes.

Proposée par Caroline Tanguay
Appuyée par Catherine Lavoie
Rejetée à majorité

Début de la présentation : 13h39

Fin : 13h49

Proposition privilégiée de pause de 20 minutes.

Proposée par Caroline Tanguay
Appuyée par Catherine Lavoie
Adoptée à l'unanimité

Début de la pause : 13h53

Proposition de reprise de l'assemblée à 14h23.

Proposée par Camille Robert
Appuyée par Amélie Grenier
Adoptée à l'unanimité

Plénière débute à : 14h24

Fin : 14h59

Proposition privilégiée de finir les tours de parole de la plénière.

Proposée par : Amélie Grenier
Appuyée par Valérie McCutcheon
Adoptée à l'unanimité

4.2 Que toute proposition du gouvernement en deçà du renoncement total à la hausse des frais de scolarité de 1625\$ ne soit pas considérée comme une offre valable, et par conséquent, ne constitue pas un motif à cesser la grève.

Que l'AFESH diffuse cette proposition et invite les autres associations étudiantes à se prononcer sur une telle proposition.

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Pascal Rheault
Mise en dépôt

4.1.2.1 Amendement : Ajouter avant « proposition » : « prochaine ».

Proposée par Amélie Grenier
Appuyée Guillaume Beaulieu
Mise en dépôt

Proposition privilégiée de mise en dépôt de l'amendement et de la proposition principale.

Proposée par Guillaume Beaulieu
Appuyé par Virginie Robert.
Adoptée à majorité

*4.3 Considérant qu'il est important d'envoyer un message clair au gouvernement et aux autres associations qui sont engagées dans le mouvement de grève;
Considérant que le décret ministériel du 5 avril 2012 est une insulte à notre intelligence, une forme d'infantilisation et un hors d'ordre complet vis-à-vis nos revendications;*

Que l'AFESH ne reconnaisse pas le décret ministériel annoncé le 5 avril 2012 comme une « offre », mais plutôt comme un hors d'ordre.

Que le décret soit dénoncé comme prolongeant l'ingérence du privé via la philanthropie et prolongeant la logique utilisateur-payeur via l'individualisation des tarifs.

Qu'une assemblée générale spéciale de grève se tienne afin de réitérer notre opposition à ce décret insultant, et ayant comme ordre du jour suivant :

0. Procédures
1. Présentation par le conseil exécutif
2. Plénière de 60 minutes
3. Grève générale illimitée jusqu'au gel de 2012 ou jusqu'au 4 septembre 2012
4. CLASSE
5. Fermeture

Proposée par Frank Lévesque-Nicol
Appuyée par Camille Robert

4.3.1 Amendement : de remplacer « plénière de 60 minutes » par « plénière de 5 minutes ».

Proposée par Guillaume Beaulieu
Appuyée par Walter Olivier Aubé-Rottman

4.3.1.1 Sous-amendement : de biffer le point « plénière » de l'ordre du jour.

Proposée par François Desrochers
Appuyée par Amélie Grenier
Rejetée à majorité

4.3.1.2 Sous-amendement : remplacer l'ordre du jour proposé par le suivant :

0. Procédures
1. Présentation par le conseil exécutif

2. Reconduction de la grève
 - a. Plénière
 - b. Délibérante
3. CLASSE
4. Fermeture

Proposée par François Desrochers
Appuyée par Charles Carrier
Adopté à majorité

Question préalable sur le sous-amendement

Proposée par Pascal Rheault
Appuyée par Virginie Robert
Adoptée à majorité

4.3.2 Amendement : Remplacer « présentation par le conseil exécutif » par « état de la situation »

Proposée par François Desrochers
Appuyée par Catherine Desjardins
Adoptée à l'unanimité

4.3.3 Amendement : Remplacer « reconduction » par « intensification »

Proposée par Caroline tanguay
Appuyée par Jaouad Laaroussi
Adoptée à majorité

4.3.4 Amendement : Ajouter : « Qu'il soit clairement stipulé, dans la convocation pour l'AG, qu'il serait proposé que la grève soit prolongée jusqu'au 4 septembre 2012 dans le cas où le gel ne serait pas obtenu.»

Proposée par Caroline Tanguay
Appuyée par Frank Lévesque-Nicol
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de scindage de l'amendement.

Proposée par Sarah Girard
Appuyée par Stéphanie Proulx
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : question préalable sans fin des tours de parole

Proposée par Chloé Wanaz-Martel
Appuyée par Alexandre Bolduc
Adoptée à l'unanimité

4.3.5 Amendement : Que l'exécutif lance une campagne d'information auprès de ses membres et principalement de ses modules sur l'importance de l'intensification de la grève.

Proposée par Valérie McCutcheon
Appuyée par Alexandre Bolduc
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Levée de l'assemblée

Proposée par Chloé Wanaz-Martel.
Appuyée par Catherine Desjardins.
Adoptée à l'unanimité

L'Assemblée est levée à 16h46.